



European
University
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Le cadre général de
la migration au Tchad :
une approche sociopolitique

Emmanuel D'nalbaye Golhé

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/79

**Série - Migrations méditerranéennes et
subsahariennes : évolutions récentes**
Module Socio-Politique



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

**Notes d'analyse et de synthèse – Migrations méditerranéennes et subsahariennes:
évolutions récentes
module socio-politique
CARIM-AS 2010/79**

**Le cadre général de la migration au Tchad :
une approche sociopolitique**

Emmanuel D'nalbaye Golhé
Enseignant – chercheur en sociologie, université de N'Djaména

L'ensemble des travaux de la série « Migrations méditerranéennes et subsahariennes: évolutions récentes » est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/ql/MigrationEvolutions>.

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie.

Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales

Centre Robert Schuman

Institut universitaire européen (IUE)

Convento

Via delle Fontanelle 19

50014 San Domenico di Fiesole

Italie

Tél: +39 055 46 85 878

Fax: + 39 055 46 85 755

Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

La note analytique présente un aperçu descriptif des caractéristiques structurelles importantes permettant d'aborder le cadre général de la migration au Tchad . Dans un premier temps, l'auteur décrit le contexte général du pays et notamment les caractéristiques économiques, démographiques, sanitaires, la situation des femmes, et celles des réfugiés et des déplacés. Dans un deuxième temps, il aborde le contexte sociopolitique caractérisant le pays en évoquant deux dynamiques : sociohistorique et organisationnelle. Finalement, il présente le résultat de la collecte de données sociopolitiques dans le domaine de la migration tout en confirmant qu'au Tchad la question de la migration reste un chantier vierge et non-institutionnalisée.

Abstract

The present analytical note seeks to describe the main structural features necessary for a study of Chad's migration framework. To this end, the author first looks at the country's general context, namely the economic, demographic and sanitary characteristics, while also examining the situation of women, refugees and the displaced.

Next, the study attempts to sum up the socio-political context in Chad, while taking into account its socio-historical and organizational dynamics. Finally, the author sets out the findings of migration-related socio-political data and confirms that migration issues remain under explored and non-institutionalized.

Préliminaire

Etant donné la difficulté de disposer de données sociopolitiques relatives à la migration en raison notamment de leur non disponibilité, ce texte offre un aperçu descriptif de la situation au Tchad sous trois volets :

- Le contexte général du pays s'attache particulièrement aux caractéristiques économiques, démographiques, sanitaires, à la situation des femmes, des réfugiés et des déplacés ;
- Le contexte sociopolitique évoque deux dynamiques : sociohistorique et organisationnelle ;
- Le dernier volet présente le résultat de la collecte de données sociopolitiques.

1. Contexte général

Caractéristiques géographiques

Situé au sud du tropique du Cancer et au centre de l'Afrique, le Tchad se singularise par sa continentalité. Enclavée dans sa partie septentrionale par le désert du Sahara, la République du Tchad, s'étend jusqu'aux régions sahéliennes de la zone du Guéra au sud de la capitale N'Djaména, et plonge profondément ses racines dans la savane verdoyante dans sa partie méridionale. D'une superficie totale de 1.284.000Km², les paysages du Tchad présentent une forte diversité, au même titre que son peuple et sa culture.

Du point de vue géographique, le Tchad est délimité par des chaînes montagneuses qui vont du nord au sud couvrant les régions du Tibesti, en passant par l'Ennedi (la frontière avec la Libye), le Ouaddaï (la frontière avec le Soudan), le Guéra et le Mont de Lam (frontière avec la République centrafricaine). Au sud-ouest, se trouvent les collines des régions Mayo-Kebbi Est et Ouest (Bongor, Fianga, Léré) à la frontière avec le Cameroun.

Cette surélévation naturelle fait du Tchad un vaste bassin légèrement incliné vers le Nigeria et le Niger autour du Lac-Tchad à l'ouest. Le pays est donc situé au cœur d'une zone de fragilité et de turbulences politiques, à la lisière du monde arabo-musulman et africain.

Les pays voisins sont : la Libye au nord, le Soudan à l'est, la République centrafricaine au sud, le Niger, le Nigeria et le Cameroun à l'ouest. Les ports les plus proches se situent à 1 700 km de la capitale (Douala au Cameroun, Port Harcourt au Nigeria). Le Tchad se distingue également par la faiblesse de son réseau routier et par l'inexistence de voies fluviales, les voies aériennes n'étant guère plus développées.

Selon le nouveau découpage administratif, l'on dénombre 22 régions, 62 départements, 262 sous-préfectures et 600 cantons. Le Tchad présente une forte diversité ethnique et religieuse. Localisées sur des territoires bien précis, ces ethnies forment des ensembles plus ou moins importants. Chaque ensemble reflète une grande homogénéité, notamment linguistique. Il en est ainsi des Saras, Goranes, Arabse, Peulhs, Massas, Moundangs, Baguirmis, Hadjeraïs, Kanembous, Boulalas, Ouaddaïs, Niellims, Toubous etc. Notons que sur le plan linguistique, il règne entre ces groupes une incompréhension presque totale.

En 2007, le Tchad figurait au 170ème rang sur un total de 177 pays dans le classement de l'indice de Développement Humain (IDH) réalisé par le PNUD. Les ménages ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté, représentaient 55% de la population totale. La grande majorité de la population vit avec moins de 1 dollar par jour. Un Tchadien sur deux est touché par la pauvreté, davantage encore dans les zones rurales.

Le secteur primaire emploie 82% de la population active et contribue pour 37.6% au PIB contre 14.7% pour le secteur secondaire et 47.7% pour le secteur tertiaire largement dominé par les activités informelles.

La manne pétrolière a permis l'augmentation de ce taux à 12%. Néanmoins, cette croissance ne s'est pas traduite par une diminution du taux de pauvreté.

Situation démographique et sanitaire

Les résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2009 (RGPH2) indiquent que la population tchadienne est de 11.175.915 habitants. Il existe une disparité territoriale importante, avec une forte concentration humaine (52 h/km²) dans le sud contre seulement 0,1 h/km² au nord. La population se distingue par la forte proportion de jeunes : plus de 47% ont moins de 15 ans et seulement 4% des Tchadiens sont âgés de plus de 65 ans. Le taux de natalité est relativement élevé, soit 42,32/00. L'espérance de vie tourne autour de 47 ans pour les hommes et 54,5 ans pour les femmes. Les résultats provisoires du RGPH2 ne mentionnent malheureusement pas la migration tchadienne. L'institut (INSEED) en charge de réaliser l'étude avoue n'être pas en mesure de fournir des éléments de réponse satisfaisants, même si ce recensement a dénombré 646 individus issus de pays étrangers et résidant au Tchad. La migration n'a donc pas fait l'objet d'une attention particulière au cours de cette opération.

Le taux de croissance démographique est de l'ordre de 3,1% en 2000, un chiffre relativement élevé.

Le taux de mortalité infantile était de 102/00 en 2004 contre 103/00 en 1996/1997. Le taux de mortalité maternelle est en augmentation, passant de 827 décès pour 100.000 naissances en 1996/1997 à 1.099 décès pour 100.000 naissances en 2004 (cf. EDST 2).

Le taux brut de mortalité était de 16.3/00 en 1997. En considérant le sexe, on observe que la mortalité est plus élevée chez les hommes que les femmes, soit 18.6/00 contre 14.2/00 en 1997.

Le niveau de fécondité reste élevé : 6,3 enfants par femme en 2004 contre 6,6 en 1996/1997. Les adolescentes y contribuent pour 15%. L'âge médian à la première naissance est de 18 ans. Le taux brut de natalité est de 48/00 en 2004 contre 45/00 en 1996/1997. Le niveau de fécondité particulièrement élevé résulte essentiellement du comportement pro-nataliste de la population tchadienne. Ainsi, la fécondité désirée atteint 8,9 enfants parmi les femmes et 12 enfants parmi les hommes.

La prévalence du VIH/SIDA en 2004 est de 3,3% : un taux relativement élevé en raison de la faible utilisation des moyens de protection, de la prostitution et du développement des IST. Les femmes représentent 58% de tous les cas d'infection au VIH, et une femme enceinte sur deux est une jeune fille âgée de 15 à 24 ans. La vulnérabilité accrue des femmes découle de l'effet combiné de plusieurs facteurs : pratiques sociales admises, pauvreté des ménages, mouvements de populations, faible accès à l'information.

Situation de la femme

Selon l'Enquête Démographique de Santé au Tchad (EDST2), la proportion des femmes âgées de 15 à 59 ans « sans instruction » est de 73% contre 54% pour les hommes, toutes choses égales par ailleurs. Aujourd'hui, les femmes représentent 51% de la population totale et constituent un potentiel de développement peu valorisé en raison d'une pensée sociale plutôt défavorable à leur émancipation. La proportion des femmes instruites est de 27% contre 46% pour les hommes. Par conséquent, la représentativité des femmes au niveau des institutions reste faible, soit 15% des salariés en 2000, 6% des parlementaires et 16% des ministres en février 2005. En outre, on constate sur le plan de l'éducation une forte déperdition scolaire chez les filles : dans nombre de régions, l'on n'accorde que peu d'attention à leur scolarisation.

Situation des réfugiés et des déplacés (IDPs)

Théâtre de conflits armés récurrents, des flux importants de réfugiés et des déplacés internes (IDPs) ont été observés depuis 2003. Selon le RGPH2, le nombre total de réfugiés soudanais et centrafricains s'élève à 291.233 individus, installés à l'est et au sud du pays. Le nombre des déplacés internes atteint 185.901. Ces afflux massifs ont des conséquences graves sur le plan socio-économique et ont une incidence significative sur les infrastructures socio-sanitaires de base et les ressources naturelles.

Même si les données spécifiques relatives à la migration sont encore presque inexistantes, il apparaît utile de rappeler succinctement le contexte sociopolitique du Tchad depuis son indépendance.

2. Contexte sociopolitique

Dynamique socio-historique

Du point de vue économique, la pauvreté de la population contraste avec la richesse des ressources naturelles, de la faune et la flore. De nombreux cours d'eau traversent le pays, offrant aux populations la possibilité de cultiver des produits divers. Par exemple, les ressources de poissons sont relativement abondantes dans les eaux lacustres comme aux confins méridionaux et les algues du Lac Tchad fournissent de la spiruline, aliment riche en protéine et aux vertus thérapeutiques incontestables. Par ailleurs, le Tchad dispose par endroit de terres arables très fertiles (polders du Lac Tchad, cultures inter-dunaires, etc.).

Malgré sa mauvaise gestion, le cheptel tchadien est le plus dense de la sous-région. Toutefois, l'agriculture tchadienne a amorcé un processus de déclin dû notamment à :

- La sécheresse ;
- L'appauvrissement des terres cultivables ;
- L'utilisation intensive des intrants agricoles (pour le coton) ;
- La forte migration interne que subissent les campagnes (exode rural).

En outre, il faut souligner la question récurrente des conflits opposants les agriculteurs aux éleveurs et la poussée démographique qui accroît la pression sur les sols et rend plus difficile encore la gestion des ressources naturelles.

Depuis le 10 octobre 2003, l'économie tchadienne a connu une croissance rapide tirée par la mise en exploitation des champs pétroliers de Doba. Aujourd'hui, les ressources engrangées grâce au pétrole pourraient potentiellement sensiblement améliorer le niveau de vie de la population. Toutefois, ce scénario ne s'est pas matérialisé.

Historiquement, le territoire tchadien s'est développé au cours des étapes suivantes :

- La formation antique de l'espace tchadien ;
- L'apparition des premières esquisses étatiques ;
- La pénétration islamique ;
- Le commerce d'esclaves ;
- La conquête coloniale combinée au christianisme et à l'administration coloniale ;
- L'indépendance ;
- L'expérience de la déchirure sociale.

La formation antique de l'espace tchadien qui correspond à l'apparition des grands ensembles humains organisés, ne nous intéresse qu'accessoirement. Cependant, l'apparition des premiers États a joué un rôle crucial dans la répartition actuelle de la population tchadienne. Le pouvoir politique de

ces Etats qui présentait de profondes disparités territoriales était important dans certaines régions et diffus et embryonnaire dans d'autres. La religion était une permanence socioculturelle, des contacts commerciaux et diplomatiques avaient lieu avec certaines royautes africaines du nord et de l'ouest.

C'est véritablement avec la pénétration islamique que les territoires du Tchad vont s'ouvrir au monde et au commerce, caravanier notamment. Cela a considérablement nourri les différences entre les communautés : celles adhérant à l'islam intégrèrent une vaste communauté affective. Du point de vue historique, c'est avec l'islam qu'apparaît l'esclavage comme activité commerciale au Tchad, tout au moins dans sa partie septentrionale. Il importe de souligner que la pénétration de l'islam, selon certaines sources, a été attestée dans le royaume du Kanem dès le 11ème siècle (évidemment, il s'agit d'un islam de 'cour' à distinguer d'un Islam populaire et fortement arabisé qui n'apparaît et ne se développe qu'à partir du début du 20ème siècle) et n'a pas donné lieu à d'importantes traites humaines. Grossièrement, c'est à partir de cette période, aux alentours du 15ème siècle, que la capture d'esclaves pour satisfaire surtout la clientèle maghrébine et proche-orientale a structuré pour longtemps la dynamique des pouvoirs dans le bassin tchadien. Jusqu'à la fin du 19ème siècle, cette dynamique a contribué à fragiliser la relation entre les communautés. L'argument idéologique utilisé pour légitimer l'esclavage transsaharien est surtout religieux. Sont rendues esclaves les communautés impures, païennes, situées en dehors de l'alliance islamique.

Ainsi donc, toutes les communautés, pour échapper à la traite, se sont converties à cette nouvelle religion, grossissant les rangs des conquérants (tous les royaumes tchadiens et Rabah).

L'esclavage a suivi la marche de l'islam d'ouest en est. L'esclavage dans la partie méridionale du Tchad, plus exactement la razzia (d'envergure modeste) n'est apparu que tardivement (aux environs de la fin du 19ème et du début du 20ème siècle), tels que l'attestent les témoignages des premiers explorateurs. En dehors des spéculations anhistoriques encore véhiculées dans les cercles de pouvoir politico-religieux actuels, cet esclavage méridional, qui divise aujourd'hui encore profondément la mémoire collective, n'a pas fait l'objet de recherches scientifiques sérieuses.

En outre, l'axe Nord-Sud correspond à cette démarcation entre islamité et non-islamité. Enfin, la pénétration islamique marque encore aujourd'hui les rapports entre les individus et les communautés qui composent la République du Tchad.

La conférence de Berlin octroyant les territoires du Tchad à la France marque l'entrée du Tchad dans l'histoire contemporaine. Pour prendre possession de cet espace, il a fallu à la France venir à bout de Rabah qui à l'époque avait initié la construction d'un État péri-tchadien, allant du Darfour à l'Oubangui. Rabah a été vaincu le 22 avril 1900 par trois missions provenant de l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Le territoire du Tchad est le fruit d'expansions successives, la dernière en date étant le rattachement du grand Moyen-Chari au grand ensemble national en 1936 (territoire faisant partie de l'Oubangui-Chari).

Pour asseoir son pouvoir colonial, la France a eu recours à une politique répressive permettant d'assurer le contrôle des mouvements de populations (pouvoir important accordé aux chefs de race, de quartier ou carré, élections des chefs de canton et de village, nomination des imams, etc.).

Du point de vue de la puissance dominatrice, le Tchad, situé à la périphérie de l'empire, était perçu comme ne méritant pas d'efforts de développement importants. En conséquence, le Tchad n'a pas fait l'objet d'investissements ambitieux (pas d'infrastructures routières, scolaires, universitaires, ni de grands projets, etc.). Le Tchad colonial n'a connu que la corvée des champs de coton, les impôts de capitation, l'entretien de routes cotonnières, le portage à dos d'hommes, etc. La majorité des cadres provenaient des colonies du Sénégal, du Mali puis du Cameroun. Cette mentalité héritée de la période coloniale continue de marquer les pouvoirs publics, incapables de concevoir l'action politique autrement que provisoire.

Favoriser l'émergence de l'élite intellectuelle issue des populations tchadiennes n'était pas la préoccupation majeure de la France. Cette activité échoyait plutôt aux institutions religieuses d'obédience chrétienne. Avant l'indépendance, les cadres tchadiens occupaient dans l'administration des fonctions subalternes et de ménage. Les cadres les plus diplômés possédaient à peine le brevet d'études et étaient destinés d'office à l'enseignement ou employés comme collecteurs d'impôts, goumiers ou gardes, infirmiers, interprètes, douaniers et écrivains.

En outre, la France s'est fermement opposée à l'émancipation politique du Tchad. Depuis 1946, date de la création de l'Union française, les territoires du Tchad n'ont pas vu l'émergence de mouvements nationaux de libération ou de migration en dehors du recrutement forcé pendant les deux guerres mondiales et lors de la construction du chemin de fer Congo–océan.

Si dans les autres pays d'Afrique devenus indépendants dans les années 60, l'accent a été mis sur la formation des cadres par la création des grandes écoles et d'universités, il n'en a rien été au Tchad. Tous les régimes politiques depuis l'accession à l'indépendance ont affiché une méfiance systématique à l'égard des intellectuels. Depuis 1960, le Tchad a ainsi perdu une proportion importante de ses cadres dans les geôles des différentes dictatures.

Tableau : contexte sociopolitique du Tchad de 1960 à nos jours

	Président	Type de régime	Période et événements
PPT - RDA	François Tombalbaye	Multipartisme, puis parti unique	1960 – 1971 (Troubles, naissance de la rébellion Frolinat, instauration du monopartisme, arrestation des opposants)
MNRCS	Ngarta Tombalbaye	Parti unique	1971 – 1975 (révolution culturelle et sociale, répression)
CSM	Félix Malloum	Junte militaire	1975 - 1979 (coup d'Etat, rébellion, guerre civile)
Balkanisation de l'Etat	Kamougué ; Hissein Habré	Au sud : Comité Permanent dirigé par Kamougué appuyé par les « codos » ; Au nord : divers mouvements armés du Frolinat dont le CCFAN de Hissein Habré	1979 – 1980 (Guerre civile généralisée, forte migration vers les pays voisins, exil des cadres et étudiants en Afrique et en Europe).
GUNT	Goukouni Weddey	Gouvernement d'union nationale des forces armées et de la rébellion (coalition hétéroclite)	1980 – 1982 (Guerre civile, forte migration vers les pays voisins, exil des cadres et étudiants en Afrique et en Europe).
FAN, puis UNIR	Hissein Habré	Parti unique (avènement du Frolinat)	1982 - 1990 (guerre civile, rébellion, génocide, forte migration)
MPS	Idriss Deby	Multipartisme politique, émergence des syndicats, associations, ONG, presse privée, assassinats des opposants, rébellions etc.	1990 à nos jours (exil dans les pays voisins, Europe et USA et Canada, réfugiés soudanais, centrafricains, déplacés internes, élimination des opposants, harcèlement des journalistes, élections truquées etc.

Au Tchad, l'option politique dominante a toujours été le clanisme et le népotisme. Ce faisant, les Tchadiens ont fini par se sentir étrangers dans leur propre pays. L'accession aux hautes charges de l'État est plus liée aux faits d'armes ou de guerre qu'au mérite scolaire ou universitaire.

Dynamique des organisations

A l'instar des autres pays africains, la démocratisation de la vie publique initiée dans des années 1990 sous la pression française (cf. Sommet de La Baule), a libéré les forces longtemps réprimées de la société civile. La libéralisation de l'espace public a donné lieu à la création tous azimuts d'associations citoyennes et d'organisations syndicales (travailleurs et étudiants).

La démocratie a permis aux Tchadiens de sortir de l'ornière des partis uniques mis en place en Afrique dans le sillage des indépendances. A partir des années 2000, on assiste à l'émergence et à la prolifération de partis politiques portés par les tensions ethniques et d'organisations syndicales ou associatives issues de la société civile et des ONG. Le front social est également marqué par la surabondance des structures religieuses, un prosélytisme exacerbé et la multiplicité des foyers de rébellions et des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ces nouvelles tendances ont donné lieu à une migration aux contours non maîtrisés par les acteurs politiques, issus de la société civile ou du monde universitaire.

3. Résultat de la collecte de données

Au terme de notre investigation on a pu conclure que les acteurs de la vie politique et de la société civile n'ont guère manifesté d'intérêt pour la problématique de la migration. Il convient de présenter très sommairement les quelques documents collectés ayant valeur de référence.

A en croire le Directeur Général de l'immigration – émigration du Ministère de l'Intérieur, l'unique document de base sur lequel le Tchad détermine sa politique de la migration est le Décret n°211/INT/SUR du 4 décembre 1961 fixant les conditions d'admission au séjour des Etrangers sur le territoire de la République du Tchad. La migration n'y est pas explicitement mentionnée. Cependant, selon ce haut responsable, le Tchad traite la question migratoire en se basant exclusivement sur ce texte. Autrement dit, si des difficultés apparaissent dans l'application de ce décret, les recommandations orales (par téléphone) sont reçues directement de la hiérarchie, sans autre recours possible. Tout concourt à croire que la question migratoire est cantonnée à une gestion purement aléatoire et dépourvue de politiques appropriées.

Les accords de coopération bilatéraux africains et extra-africains existent depuis 1960. Ces outils ne permettent pas de déterminer le nombre de Tchadiens émigrés.

Le Rapport Annuel de 1974 de l'Office National de Main-d'œuvre (ONAMO) rend compte des mouvements migratoires des Tchadiens vers les pays étrangers, notamment l'Europe, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun. Il s'agit essentiellement d'étudiants et des stagiaires. Le reste du flux était constitué de commerçants et de travailleurs manuels. Ce document souligne par ailleurs la difficulté « de connaître le nombre de compatriotes passant clandestinement la frontière », une situation qui n'a fait qu'empirer depuis cette date. Aujourd'hui, ni l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE), ni l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), ne sont en mesure de fournir des statistiques fiables relatives à cette catégorie de Tchadiens. Les enquêtes réalisées au sein de ces deux institutions pointent des carences graves du point de vue de la connaissance et de la maîtrise des flux migratoires au Tchad.

L'article intitulé « Atlas du Tchad, migrations internationales », des Editions J.A, est plus démonstratif dans sa présentation du Tchad : « un carrefour majeur des civilisations en Afrique, où se croisent depuis des siècles éleveurs et commerçants, mais aussi tous ceux qui s'inscrivent dans les mouvements migratoires liés aux aléas climatiques, politiques et économiques qui ont affecté les

conditions de vie des populations tchadiennes. En outre, la circulation des personnes entre pays voisins est favorisée par la présence des mêmes populations de part et d'autre des frontières, suite au découpage colonial.

Ainsi, le Cameroun, la Libye, le Soudan ou la République centrafricaine ont à diverses périodes accueilli des migrants. Certains sont partis y chercher du travail (pays pétroliers tels que la Libye et l'Arabie : main-d'œuvre agricole au Soudan), d'autres ont fui dans les années 1980 un régime qui les opprimait.

En conséquence, il existe dans ces divers pays, mais aussi en Europe ou en Amérique du Nord, des communautés tchadiennes dont l'importance démographique est inconnue, qui par leurs transferts d'argent, dont les montants sont également inconnus contribuent à améliorer le niveau de vie de leurs familles.

Le Rapport National de l'Enquête Migration au Tchad (EMT), publié en janvier 2004, et visant à contribuer à une meilleure connaissance des migrations au Tchad, n'a pas exposé explicitement les données consacrées à la migration hautement qualifiée. Pourtant, l'un des objectifs spécifiques de cette étude était « d'estimer les flux migratoires au sein des frontières tchadiennes et entre le Tchad et les autres pays d'Afrique et du monde ». Les résultats proposés dans ce rapport restent sans objet pour cette investigation et ne peuvent permettre une meilleure connaissance du phénomène étudié.

Les Textes de Base (constitutifs), le code du travail, les textes de lois, les arrêts, les décrets et les comptes-rendus parlementaires postérieurs à février 2008 n'en mentionnent pas davantage sur ces questions majeurs. Il en est de même concernant les institutions de la société civile, qu'il s'agisse des syndicats, des ONG ou des structures associatives. Aucune de ces institutions n'est en mesure de fournir de documents, textes, déclarations ou articles de presse faisant état de la politique de la migration au Tchad. On se trouve donc dans une configuration sociopolitique qui est marquée par un vide plutôt culpabilisant. L'un des responsables du HCR interrogé lors de l'enquête nous a fait part de cet embarras.

Sans statistiques disponibles, serait-on tenté de conclure, les dynamiques diverses de la migration au Tchad restent impénétrables et le cadre régissant la migration peu institutionnalisé.

Tableau : Institutions consultées

Institutions	Documents	Recommandations	Déclarations	Plan stratégique	Discours
Ministère de la Santé Publique					
Ministère de l'intérieur					
Ministère de l'Education Nationale					
Ministère des Affaires Etrangères					
Ministère de la Fonction Publique et du Travail	Décret n°191/PR/MFPT/96 ; Décret n°290/PR/PM/MFPT/08 ; Décret n°180/PR/MFPT/96 ; Décret n°471/PR/MFPT/1992 ; Rapport Annuel Année 1974 ; Décret n°188/PR/MFPT/96				
Parlement	Les Textes de Bases ; Code du travail ; Compte – rendu du 24/03/09 ;				
Croix Rouge Internationale					
ONAMO					
ONAPE					
INSEED	Rapport national de l'enquête migration ; Résultats provisoires du RGPH2 ; EDST ; ECOSIT ; SNRP2				
HCR	Point de situation du 18/09/08 ; Convention de l'OUA ; Statut ; Convention et protocole				
CLTT					
UST					
AFJT					
ADH					

Institutions	Documents	Recommandations	Déclarations	Plan stratégique	Discours
CEFOD	Atlas de l'Afrique. Les Editions J.A ; Le temps n°484 21-27/06/06 ; Le temps n°462 du 11-17/01/06 ; Afrique Relance Vol.17 n°2 07/03 ; L'éducation aujourd'hui : Fuite des cerveaux n°18 ; Le Monde Diplomatique /12/06 ; Jeune Afrique n°1752 du 04-10/08/94 : les vrais chiffres de l'immigration par Samir Gharbi.				

NB : les variables dans leur majorité ne sont pas renseignées, faute de données.

Bibliographie

- Analyse situationnelle pour l'élaboration de la stratégie de Communication interne et externe de l'UNFPA – Tchad Mai 2009, E. D'nalbaye.
- Atlas du Tchad : migrations internationales, Les éditions J.A ;
- Code du Travail promulgué le 11/12/96 ;
- Enquête auprès des personnes déplacées internes à l'Est du Tchad, Nov. 2008 ;
- Fuite des cerveaux, L'éducation aujourd'hui n° 18 ;
- Inverser la « fuite de cerveaux » africains, Afrique Relance, Vol. 17 n°2 juillet 2003 ;
- La coopération extra – africaine du Tchad, L'essor du Tchad, CEFOD, N'Djaména ;
- Les textes de base (constitutifs) :
- La constitution de la république du Tchad ;
- Le règlement intérieur de l'assemblée nationale ;
- Le règlement financier ;
- Les vrais chiffres de l'immigration, S. Gharbi, Jeune Afrique n°1752, Août 94 ;
- Loi n°023/PR/99 ;
- Loi n°022/PR/99 ;
- Loi n°006/PR/2006 ;
- Loi n°0022/PR/2000.
- Rapport annuel, 1974, ONAMA, Ngakoutou Abakar ;
- Rapport mondial sur le développement humain 2009 ;
- Rapport national de l'enquête migration au Tchad, Janv. 2004, INSEED ;
- Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2, Av. 09, INSEED ;
- RGPH2 : une alchimie de Plus, Le Temps n°625, Oct. 2010 ;
- L'Afrique tente de retenir ses médecins, Le Monde diplomatique, déc.06, K. Blanchet et R. Keith ;
- Travail de réflexion sur la dynamique des organisations de la jeunesse au Tchad, Août 2009, E. D'nalbaye et G. Ladiba.